

Initiatives parlementaires

connaissent-ils pas ces voitures. Ce sont de longues voitures tirées par des chevaux où on compte suffisamment de sièges pour loger une assez grosse famille. Certaines ont de huit à dix enfants.

Durant la crise, notre famille habitait une ferme. Nous avions un grand terrain boisé sur la ferme et nous vendions du bois. Comment transportions-nous notre bois jusqu'à la ville? Nous utilisions des chevaux. Cela faisait partie intégrante de la vie agricole.

Le cheval de race canadienne est réputé pour sa force et son endurance. On a entendu de nombreux récits faisant état des performances de ce cheval et de sa capacité de surpasser des animaux beaucoup plus grands que lui. Je parle ici du cheval belge et du percheron, des chevaux de ce genre qui sont de taille très imposante. Ne vous faites jamais piétiner par un de ces chevaux. Cela m'est arrivé lorsque j'étais enfant.

Il y a un récit qui parle d'un boucher qui a attelé son cheval de race canadienne à un chariot et qui a parcouru les 250 kilomètres entre Québec et Montréal en moins de douze heures, arrivant à destination avant le navire à vapeur qui faisait la course avec lui pour percevoir une facture non payée.

Il y a un autre récit, tiré celui-là de la *Breeder's Gazette* de Chicago en 1914. Je crois que le député en a parlé, mais je vais raconter l'histoire encore une fois parce que nous devons montrer à quel point le cheval de race canadienne est remarquable. Il est assez rare que nous ayons l'occasion de nous vanter en tant que Canadiens à la Chambre des communes. Nous devrions le faire plus souvent. Le cheval de race canadienne est un bon exemple. Un marchand de bois était propriétaire d'un cheval de race canadienne pesant environ 1 050 livres. Il a attelé ce cheval en tandem avec un autre cheval qui pesait 200 livre de plus. Le cheval de race canadienne travaillait très fort et n'avait jamais l'air aussi fatigué que l'autre cheval plus gros que lui. Après deux ans de dur labeur, le cheval plus lourd est mort. Selon le conducteur, l'animal serait mort d'épuisement parce que le cheval de race canadienne l'avait trop fait travailler.

• (1825)

Cela montre à quel point cette race que nous voulons reconnaître comme purement canadienne est remarquable. Le Canada devrait être très fier aussi parce que, en tant que pays uni, nous sommes les premiers dans le monde. Encore une fois, je dois signaler le fait que mon collègue du troisième parti semble ne pas comprendre ce point. Je trouve malheureux que lui et mes collègues du Bloc québécois ne comprennent pas à quel point ils sont chanceux dans le moment.

En dépit de ses qualités, le cheval de race canadienne a presque été menacé d'extinction par suite d'élevage en consanguinité et de négligence. En 1886, des admirateurs du cheval se sont regroupés pour établir ensemble un livre d'origine établissant la liste de tous les pur-sang.

En 1907, un deuxième livre était ouvert et le ministère fédéral de l'Agriculture finançait un groupe spécial d'experts pour étudier environ 2 500 chevaux sur lesquels 969 seulement furent jugés acceptables et enregistrés comme sujets de souche. C'est ainsi que nous avons été à deux doigts de perdre le cheval de race canadienne.

Entre 1913 et 1981, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont mis en place des programmes pour maintenir la race. Toutefois, en 1976, avec seulement 383 chevaux recensés, ce cheval se trouva encore une fois destiné à disparaître. C'est de cela que le député de l'autre côté parlait, le ressort des Canadiens. Nous rebondissons. Nous rebondissons toujours. Le cheval de race canadienne en est un bon exemple.

Ces dix dernières années, il y a eu une résurgence de l'intérêt à l'égard de la race. Les gens sont en train de redécouvrir le petit cheval d'endurance. N'est-ce pas là une façon formidable de décrire le Canada que de prendre pour symbole de notre pays le petit cheval d'endurance, le doux cheval de labeur, intelligent et polyvalent? Il y a dans ma circonscription, Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe, des éleveurs qui m'ont écrit pour me décrire fièrement ces animaux et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'appuie le projet de loi présenté par le député.

Ce projet de loi nous fournit l'occasion de célébrer ce cheval de race canadienne unique. Nous lui devons beaucoup pour nous avoir aidés par son dur travail à développer notre pays. J'encourage tous les députés à appuyer ce projet de loi.

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui pour me prononcer en faveur du projet de loi C-329, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada.

Depuis qu'ils ont été amenés au Canada en 1665, les «petits chevaux de fer» ont rendu de grands services aux Canadiens. Ils ont été utilisés non seulement pour le transport et l'équitation, mais également pour défricher la terre, cultiver et haler. Ils ont peut-être à l'origine mené une vie douillette dans les écuries royales de Louis XIV, mais une fois arrivés au Canada ils ont dû travailler dur.

Les débuts du cheval canadien ressemblent à certains égards à ceux des colons, leurs maîtres. Dans son histoire illustrée du cheval canadien, Gladys Mackey Beattie fait observer qu'en raison de la sélection naturelle, seuls les plus robustes réussissaient à survivre. Leurs conditions de vie étaient telles qu'ils ont acquis une endurance que l'on ne trouve pas chez d'autres races.

Avec le temps, les chevaux ont fini par être plus petits que leurs ancêtres, mais ils étaient encore beaucoup plus robustes, pouvaient se contenter d'une maigre ration, trotter infatigablement dans la boue ou la nuit, jour et nuit, mûrissaient plus tôt et jouissaient d'une longévité plus grande. On entend beaucoup parler de la force et de la résistance des petits chevaux qui mangent moins, mais qui travaillent plus fort et qui courent plus vite que des chevaux qui ont deux fois leur taille. Des documents des années 1800 font état de nombreux records établis par des ambleurs et des trotteurs qui étaient des descendants de chevaux de race canadienne.

• (1830)

L'historien Faillon a décrit ce cheval de la façon suivante: «Petit, mais robuste, ses jarrets sont d'acier, son épaisse crinière vole au vent, ses yeux sont vifs et brillants, ses oreilles pointues réagissent au moindre bruit, jour et nuit, il manifeste le même